



Santé

Martin rejette l'idée d'une assurance-médicaments nationale

page D5



CHOI FM

Guy Bertrand reproche aux souverainistes de se défilier

page D5



Imacom, Vincent Cotnoir

En presque 25 ans d'existence, le Quatuor Artis n'en est qu'à sa deuxième visite en terre canadienne. Pour sa première prestation au Centre d'arts Orford, samedi soir, l'ensemble viennois a choisi un répertoire bien de chez lui, avec des quatuors de Mozart et Berg, auxquels s'ajoute un quintette de Dvorak avec le contrebassiste canadien Joel Quarrington. De g. à dr.: Othmar Müller, violoncelle, Peter Schuhmayer, premier violon, Johannes Meissl, second violon, et Herbert Kefer, alto.

Un mariage à quatre depuis 24 ans



Steve Bergeron
steve.bergeron@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

C'est tellement prenant qu'il est impossible de faire autre chose en même temps. Mais cette force du quatuor à cordes est aussi sa faiblesse, et souvent la cause du départ d'un musicien», souligne Peter Schuhmayer.

Les quatuors à cordes qui durent deux, voire trois décennies, ne sont pas exceptionnels. Plus rares cependant sont ceux qui comptent les mêmes musiciens depuis plus de vingt ans. Le Quatuor Artis, de Vienne, est un de ces privilégiés. Et malgré 24 ans passés ensemble, Peter Schuhmayer, Johannes Meissl, Herbert Kefer et Othmar Müller ont le sentiment que leur quatuor continue d'évoluer et de repousser des limites.

«Par exemple, récemment, nous avons joué debout pour la toute première fois», raconte Peter Schuhmayer, premier violon. «Il faut beaucoup de temps pour créer une forme d'unité au sein d'un quatuor à cordes, raison pour laquelle on ne voit jamais quatre musiciens décider du jour au lendemain de jouer un quatuor. Selon moi, le quatuor à cordes est le chaînon entre l'oeuvre solo et l'oeuvre collective, car il y a des moments où il est impossible de détacher les partitions de chaque instrument, et d'autres où c'est possible.»

Le Quatuor Artis a été fondé en 1980, à l'École de musique de Vienne. Les quatre musiciens se connaissaient déjà depuis les orchestres de jeunes, jusqu'au moment où ils ont décidé de se lancer dans l'aventure du quatuor à cordes, que l'on compare souvent à celle du mariage.

«On répète ensemble, on voyage ensemble, on donne des concerts ensemble.

«Nous nous gardons tout de même quelques mois par année où le quatuor est inactif», poursuit Herbert Kefer, alto. «Cela permet à chacun de réaliser des projets personnels, de jouer dans différents orchestres et de ne pas s'identifier uniquement au quatuor. Mais au retour, la compréhension entre les musiciens est aussi rapide qu'avant.»

«Le répertoire que nous explorons nous permet aussi de faire plusieurs trouvailles», ajoute Johannes Meissl, second violon. Car les musiciens fouillent surtout le répertoire du tournant du XIXe siècle. Beaucoup de créations de cette période ont été détruites, cachées ou perdues au début du XXe siècle, parce que leur compositeur était juif.

Pesant héritage devenu léger

Dès ses premières années d'existence, le Quatuor Artis a remporté des concours prestigieux, tels ceux de Cambridge, Evian et Yellow Springs. Les musiciens auraient pu décider de rester confortablement à Vienne, capitale mondiale de la musique classique. Mais en 1984, ils partirent pour Cincinnati, étudiant seulement et uniquement le quatuor à cordes, sept jours sur sept, auprès du Quatuor LaSalle.

«Nous souhaitons que l'ensemble fasse un pas de plus, raconte Peter Schuhmayer. Nous voulions aussi qu'il puisse voyager. Il fallait donc nous ouvrir à ce

qui se faisait ailleurs.»

Les musiciens viennois, poursuit-il, ne sont plus freinés par le pesant héritage musical de leur ville. «Quand nous avons commencé, il y avait encore de ces professeurs extrêmement rigides sur ce qui est bien ou ne l'est pas. Il y a beaucoup plus d'ouverture aujourd'hui.»

«La tradition est une richesse, pas un devoir», ajoute Johannes Meissl. «Nous sommes très conscients de ce trésor que nous portons, mais aussi de la nécessité de nous ouvrir aux autres façons de faire.»

Invité partout à travers le monde, le Quatuor Artis compte une vingtaine d'enregistrements. Il a fait ses débuts à Carnegie Hall en 2001. Un événement phare de son histoire est l'interprétation, en 1991, des 23 quatuors à cordes de Mozart. Ce qu'il devrait répéter en 2005-2006, année de ses noces d'argent.

Viennoiseries à quatre

Pour le concert de clôture du Festival Orford 2004, demain soir, le quatuor jouera des oeuvres typiquement viennoises, soit le K. 428 de Mozart, en mi bémol majeur, et l'opus 3 d'Alban Berg, une pièce majeure. Ils termineront par un quintette en sol majeur, opus 77, d'Antonin Dvorak, avec Joel Quarrington, contrebasse solo de l'Orchestre symphonique de Toronto.

Ce lauréat du Concours international de Genève s'est produit comme soliste sur les plus grandes scènes du Canada, des États-Unis, d'Europe et d'Asie. Joel Quarrington est aussi professeur au Royal Conservatory of Music, à Toronto, et à l'Orchestre national des jeunes du Canada.

David Martel sollicite le talent des petits et des grands

La Tribune SHERBROOKE

Ce dimanche, 15 août, l'artiste sherbrookoise David Martel animera un atelier de création au Coin des petits, sur le site du Festival des Traditions du monde. À l'aide de craies de couleurs, les petites mains pourront créer des oeuvres temporaires sur des tableaux. Des photos seront prises pour immortaliser les réalisations des artistes en herbe.

Les plus grands sont également invités à mettre leur coup de pinceau à profit: spécialisé en art rupestre, l'artiste peintre profite également de son passage au Festival pour réaliser, de concert avec le public, une oeuvre collective qu'il emportera avec lui lors de sa tournée de 14 expositions dans les trois Amériques.



David Martel

Pavillon des Arts et de la culture 116, rue Wellington, Coaticook 849-6371

Dernière chance de voir BOUCAR DIOUF HUMORISTE CONTEUR

Souper-spectacle : 35 \$ (taxes et services inclus)

Billet seulement : 20 \$ (taxes incluses)

13 et 14 août dès 20 hres

Culture et Communications 613 833 Québec 613

SAQ présente le Festival des Traditions du MONDE du 12 au 15 août au parc Central de Fleurimont entrée gratuite

Les points chauds de la programmation!

Mercredi 11 août

Ouverture du site à 17 h

"Vive la France"

À la découverte de la France!

18 h - Vive la France! Reconnu pour sa fine cuisine, la France deviendra la table d'accueil du traditionnel souper gastronomique du Festival. Venez vivre la subtilité et l'audace culinaires de nos cousins français! Tirage d'un forfait voyage, gracieuseté de Club Vacances Magog. 74,75 \$/pers taxes incluses. Réservation : (819) 821-7433

Jeudi 12 août

Ouverture du site à 17 h

5 à 8 - Oktoberfest / tradition bavaroise.

Dégustation de saucisses, de coucoute et de bières internationales. Une présentation de Parti Tanguay, Notaires.

Carnaval brésilien

19 h à 19 h 30 - Tribal. Percussions brésiliennes.

20 h à 21 h - La Capoeira. Spectacle.

21 h à 22 h 30 - Paulo Ramos. Spectacle de musique et danse.

Vendredi 13 août

Ouverture du site à 10 h

18 h 30 à 21 h - Dégustation de vins et fromages

Une présentation d'Équipement de bureau Sherbrooke.

Couleurs de l'Afrique

20 h à 21 h - Allakomi. Spectacle de danses africaines.

21 h 30 à minuit - H SAO. Rythmes africains.

Samedi 14 août

Ouverture du site à 10 h

11 h à 20 h 15 - Spectacle laser sur écran d'eau

Représentation toutes les 45 minutes.

Une présentation des Galeries Quatre Saisons.

Fiesta salsa!

20 h à 21 h 30

Danse Salsa Rico. Spectacle de danse.

Groupe Baila. Rythmes latins.

21 h 30 à minuit

École de danse Roberto Arenas

Groovetown

Spectacle de musique latino.

Dimanche 15 août

Ouverture du site à 10 h

10 h à 13 h - Brunch traditionnel

Profitez d'un réveil multicolore avec ce brunch agrémenté de musique.

10 \$ / pers. Taxes incl. Une présentation de Créations Jade.

11 h à 19 h - Spectacle laser sur écran d'eau

Représentation toutes les 45 minutes.

Une présentation des Galeries Quatre Saisons.

18 h à 19 h - Gitans de Sarajevo. Musique de l'Europe de l'Est.

18 h 30 à 20 h - Groupe Sincop. Musique du rail. Rythmes arabes.

20 h 30 - Spectacle pyrotechnique.

Une présentation de Relais Toyota.

Aussi :

- Bistro SAQ

- Foire internationale des exposants

- Coin gastronomique du monde

- Les Halles du monde

- Marché de Noël

- Terrasse Belle Gueule

- Jeux gonflables Tapis V.N.

Information :

(819) 821-7433 - www.ftmf.qc.ca

Navette gratuite STS : 564-2687

NOLITOUR LES CONSTRUCTIONS Alain Raichei GEORGET BELLE GUEULE LE GROUPE YENIKER Desjardins Sherbrooke Ville de Sherbrooke Canada IGR Québec Bell

«Monsieur» se danse à Orford

Steve Bergeron
ORFORD

Le Festival Orford présente le spectacle de danse *Monsieur*, une création d'Estelle Clareton, ce soir à 20 h, avec les interprètes Sylvain Lafortune et Julie Marcil.

Monsieur, c'est un portrait d'homme où le héros est en proie à des tourments multiples, obsédé par la performance et le besoin de reconnaissance. Le rôle de la femme, interprété par Julie Marcil, amènera notre homme vers le dialogue et l'authenticité, où il finira par délaissier le rôle de «l'homme performant» pour laisser la place à «l'homme authentique».

Estelle Clareton a fait appel à son bon ami Sylvain Lafortune qui se pose des questions sur son métier, sur la danse et la vie. Un jour, l'urgent besoin de mouvement de Madame Clareton a remplacé le questionnement. Ensemble, ils font une incursion vers la boxe, ce sport masculin par excellence, dans lequel réside ce rapport à l'entraînement, à la rigueur, aux blessures et à la représentation très proche du monde de la danse.

Installée au Québec depuis 1987, Estelle Clareton a travaillé comme interprète avec les Ballets Jazz de Montréal, Danse Partout et O Vertigo. À partir de 1995, elle élabore son discours chorégraphique et fonde la compagnie Création Caféine en 1999.

Sylvain Lafortune, ex-premier danseur des Grands Ballets canadiens, a aussi fait partie de Montréal Danse et O Vertigo. Aujourd'hui, il partage son temps entre le métier d'interprète, de professeur de danse et de conseiller artistique dans le domaine du cirque.



Le Festival Orford présente le spectacle de danse *Monsieur*, une création d'Estelle Clareton, ce soir à 20 h.

Séance d'orthographe Steve BERGERON

Pas si haut!

Quand le soleil daigne se montrer, où se précipite-t-on? Sur le patio, la galerie, la terrasse, le balcon, la véranda?

Bannissons d'abord les expressions anglaises (*sun deck*) ou galvaudées (*patio*). Un patio est une cour de séjour à l'intérieur d'une maison comportant souvent un bassin au centre. Ce mot vient de l'Espagne.

Parlez donc plutôt d'une **terrasse**, dit l'Office québécois de la langue française. La terrasse est une «surface extérieure, généralement constituée d'un plancher de bois et réservée à la détente et aux bains de soleil. La terrasse en bois peut être adjacente à la maison, aménagée sur un toit plat, ou le plus souvent, construite près d'une piscine hors-sol.»

Le mot **terrasse** désigne aussi toute «surface extérieure horizontale, généralement à l'usage des personnes, souvent munie d'un garde-corps ou d'une balustrade et qui peut constituer une toiture.»

On ne parle donc pas de **meubles de patio** mais de **meubles d'extérieur** ou de **jardin**. Quant à la **porte patio**, il s'agit plutôt d'une **porte-fenêtre**.

Est-ce dire que le mot **galerie** est complètement erroné? Non. Au Québec, on l'accepte pour un «trotoir plus ou moins large, couvert ou non, qui

longe le devant d'une maison».

Un **balcon** n'est normalement accessible que par l'intérieur du bâtiment. Cette plate-forme en saillie sur une façade est fermée par un garde-corps. Quant au **perron**, il s'agit d'un ensemble formé d'un escalier extérieur et d'un palier à l'entrée d'un bâtiment.

Le mot **solarium** désigne tout emplacement aménagé pour profiter de la lumière du soleil. Mais si vous parlez plus précisément d'une galerie vitrée attenante à une maison, vous pouvez utiliser **véranda**.

Perles de la semaine

Ils ont échoué leur examen d'histoire...

Les Allemands ont attaqué la France en traversant les Pyrénées.

L'âge de pierre a commencé avec l'invention du bronze.

Hannibal a réussi à aller de l'autre côté des Alpes en escaladant des éléphants.

La première croisade fut conduite par Thierry Lhermite [prêchée par Pierre l'Ermitte].

La lutte gréco-romaine opposa longtemps les armées de ces deux pays.

Questions ou commentaires? steve.bergeron@latribune.qc.ca.

CET ÉTÉ
Gagez que vous rirez en double!

Dominic et Martin

Les 12 et 13 août, à 20 h 30

Forfaits souper-spectacle disponibles

CHLT 630
énerg'e 106.1
LaTribune

CENTRE CULTUREL
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
820-1000
www.CentreCulturelUdeS.ca
Desjardins

TVA TELE
CITE
102.7 FM

127061

festival ORFORD

grands musiciens concerts intimes

Monsieur
 Quatuor Artis
 Joel Quarrington

un heureux contraste

13 août, 20 h — **Monsieur** - Spectacle de danse Avec Sylvain Lafortune et Julie Marcil

14 août, 20 h — **Rendez-vous à Vienne** Avec le Quatuor Artis et Joel Quarrington

La musique de chambre à l'honneur depuis plus de 50 ans

centre d'arts ORFORD
Centre d'arts Orford
3165, chemin du Parc
Orford (Québec)
CANADA J1X 7A2
T (819) 843-9571
1 800 567-6155 (sans frais)
F (819) 843-7274
www.arts-orford.org

Grâce à la collaboration de:

CGI ARCHAMBAULT Université de Montréal Culturelle CANTONS DE L'EST Memphremagog Culture et Communications Québec

Bell LE DEVOIR AON Transcontinental Gouvernement du Canada Government of Canada

128539

REMSTAR LaTribune

INVITENT 100 PERSONNES À LA PREMIÈRE DU FILM QUÉBÉCOIS

FILM D'OUVERTURE
COMPÉTITION OFFICIELLE
FESTIVAL DES FILMS DU MONDE 2004

En collaboration avec **CITE** 102.7 FM

ELLES ÉTAIENT CINQ
UN FILM DE GHYSLAINE CÔTÉ

JACINTHE LAGUÉ JULIE DESLAURIERS INGRID FALAISE
BRIGITTE LAFLEUR NOÉMIE YELLE

EN COMPAGNIE DES COMÉDIENS ET ARTISANS DU FILM!
LE MARDI 31 AOÛT À 19H00 AU CINÉMA GALAXY SHERBROOKE

Pour participer, découpez ce coupon ci-joint et postez-le à:
Concours «Elles étaient cinq» Cinéma Galaxy Sherbrooke 4204, boul. Bertrand-Fabi, Rock Forest (Q.), J1N 3Y2

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Téléphone (jour): _____ Téléphone (soir): _____

Concours sans publicité du 11 au 14 août 2004. La tirage de 50 laissez-passer doubles aura lieu le 19 août à midi. La valeur des prix est de 1 000\$. Règlement du concours disponible chez Alliance Atlantis Vidéo.

À L'AFFICHE À MONTRÉAL DÈS LE 27 AOÛT!
PARTOUT EN PROVINCE DÈS LE 3 SEPTEMBRE!

www.allianceatlantisvivafilm.com

LE FILM NO 1 AU CANADA EST LE FILM LE PLUS RAFRAÎCHISSANT DE L'ÉTÉ ET LE PLUS ACCLAMÉ PAR LES CRITIQUES CETTE ANNÉE.

«L'EXPÉRIENCE CINÉMATOGRAPHIQUE PARFAITE. PURE ADRÉNALINE, UN THRILLER PALPITANT QUI ACCÉLÈRERA VOTRE POULS.»
CLAY SMITH **ACCESS**

«ÉPOUSTOUFLANT... CRUISE MONTE LA PERFECTION DE SON INTERPRÉTATION D'UN CRAN ET FOX BRILLE À L'ÉCRAN AVEC L'INTENSITÉ ET LA SUBTILITÉ D'UNE ÉTOILE NÉE.»
PETER TRAVERS **Rolling Stone**

«PERFECTION... BRILLANT ET CAPTIVANT. «COLLATÉRAL» PÉTILLE D'ÉNERGIE ET DE RAISON.»
KENNETH TURAN **Los Angeles Times**

TOM CRUISE JAMIE FOXX

IN FILM DE MICHAEL MANN

COLLATÉRAL

version française de COLLATÉRAL

DREAMWORKS PICTURES AND PARAMOUNT PICTURES PRESENT A PAINES/McDONALD PRODUCTION A DARABONT/FRIED/RUSSELL PRODUCTION A MICHAEL MANN FILM TOM CRUISE JAMIE FOXX «COLLATÉRAL» JADA PINKETT SMITH MARK RUFFALO PETER BERG BRUCE MCGILL «THE JAMES NEWTON HOWARD MUSIC BY FRANK DARABONT ROB FRIED CHUCK RUSSELL PETER GULLIANO PRODUCED BY MICHAEL MANN JULIE RICHARDSON EDITED BY STUART BEATTIE COSTUME DESIGNER MICHAEL MANN

incendo

13

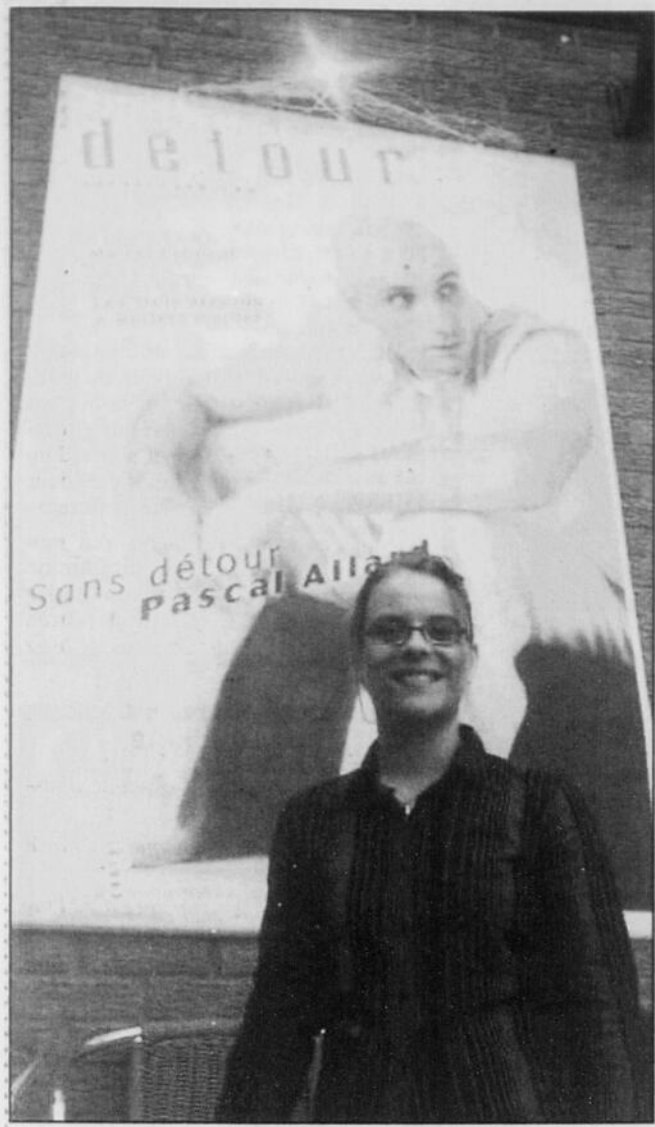
À L'AFFICHE

MAISON DU CINÉMA SHERBROOKE ✓ CINÉMA GALAXY SHERBROOKE ✓ CINÉMA MAGOG ✓ CINÉMA CAPITOL DRUMMONDVILLE ✓ CINÉ-PARC ORFORD ✓ CINÉ-PARC DRUMMOND ✓

DÉSOLÉ, LAISSEZ-PASSER REFUSÉS ✓ SON DIGITAL ✓ VISITEZ LE WWW.TRIBUTE.CA

EN VERSION ORIGINALE ANGLAISE CINÉMA GALAXY SHERBROOKE ✓

Un mensuel culturel voit le jour à Drummondville



Jonathan Habashi
jonathan.habashi@tribune.qc.ca
DRUMMONDVILLE

Qui a dit que la culture n'était pas drummondilloise? Certainement pas Hélène Benoit, fondatrice et éditrice du journal culturel «Détour», une toute nouvelle publication centricoise axée sur la culture.

Lancé hier soir lors d'un point presse tenu sur le toit-terrasse du Bistrot de la Gare, le journal «Détour» adopte un format semblable à celui de «Voix» montréalais. Le mensuel sera distribué gratuitement le premier jeudi de chaque mois via des stands installés dans divers bistros et boutiques de la région. En feuilletant la toute première édition de «Détour», dont la page frontispice est consacrée au chanteur engagé Pascal Allard, les lecteurs de La Tribune auront la surprise de retrouver deux plumes qu'ils connaissent bien, à savoir celles des ex-correspondants drummondillois Maxime Rioux et Patrick Mahony.

«Je trouvais que ça manquait, un journal culturel à Drummondville, a raconté Hélène Benoit, qui est graphiste de profession et présidente de la boîte Ozon création. Il se passe tellement de choses dont on n'entend presque pas parler que j'ai décidé de lancer cette publication. Je veux informer les gens de ce qui s'en vient comme nouveauté dans la région, pour les attirer vers les salles de spectacle.»

Selon elle, «Détour» va donner une voix aux artistes en devenant ainsi qu'aux sous-cultures qui se transposent tranquillement dans notre région. «Pour

La Tribune, Jonathan Habashi
Pour Hélène Benoit, il n'y a pas que le boulevard Saint-Joseph à Drummondville.

Une exposition illustrant les 75 ans de la Société historique de Stanstead



Jean-François Gagnon
jean-francois.gagnon@tribune.qc.ca
STANSTEAD

auront l'occasion d'observer de nombreux autres objets variés, tels des véhicules, articles ménagers et autres.

Le lancement de cette exposition clôturera une série d'activités qui avaient pour objectif de célébrer le 75e anniversaire de la SHS, qui a été créée le 16 août 1929 exactement. En outre, des conférences-causeries et un spectacle à l'Opéra Haskell ont eu lieu dans le cadre de ces célébrations.

Une exposition présentant les 75 années d'histoire de la Société historique de Stanstead sera inaugurée demain après-midi, au Musée Colby-Curtis à Stanstead, en présence du ministre de l'Éducation du Québec et député d'Orford, Pierre Reid.

Montée par le professeur Laurier Lacroix et son équipe de recherche à l'Université du Québec à Montréal, cette exposition mettra en valeur diverses pièces de la collection de la SHS.

De plus, le même jour, sur les terrains du Musée Colby-Curtis, les visiteurs

Les spectacles

30^e LE VIEUX CLOCHER
1974-2004

Magog
64, rue Merry Nord, Magog
Tél.: (819) 847-0470

Patrick GROULX

CE SOIR

Mardi au samedi, jusqu'au 4 sept.

Ariane MOFFATT

Dimanche 15 août

Stefie SHOCK

Dimanche 22 août

www.vieuxclocher.com

LA MAISON DU CINÉMA
www.lamaisonducinema.com

ALIEN vs. PRÉDATEUR (VF) (13+ HORREUR)
1h05 - 3h45 - 7h00 - 9h30

YU-GI-OH! LE FILM (VF) (G)
12h45 - 2h45 - 4h45

COLLATÉRAL (VF) (13+ VIO) TOM CRUISE
1h00 - 3h30 - 6h55 - 9h30

LE VILLAGE (VF) (GDJE) JOAQUIN PHOENIX
12h55 - 3h40 - 7h05 - 9h25

CAMPING SAUVAGE (VF) (G) GUY A. LEPAGE
1h15 - 3h50 - 7h05 - 9h30

LA MORT DANS LA PEAU (VF) (13+) MATT DAMON
7h00 - 9h25

FAHRENHEIT 9/11 (G) MICHAEL MOORE
(v.o. anglaise, s-t français) 3h20 - 6h55 - 9h20

LE CANDIDAT MANDCHOU (en version française)
(13+) DENZEL WASHINGTON / MERYL STREEP
12h50 - 3h25 - 6h50 - 9h20

LES ROBOTS (en version française) (GDJE) WILL SMITH
3h25 - 9h20

SPIDER-MAN 2 (VF) (GDJE) T. MAGUIRE / K. DUNST
12h45 - 3h20 - 6h50 - 9h25

LE JOURNAL D'UNE PRINCESSE 2 (VF) (G)
12h55 - 3h35 - 6h55 - 9h15

LE PETIT CARNET NOIR (VF) (G) BRITANNY MURPHY
1h10 - 3h40 - 7h00 - 9h15

CONFIDENCES TROP INTIMES (v.o. française) (G)
12h50 - 6h50

HARRY POTTER ET LE PRISONNIER D'AZKABAN
(v.f.) (G) 12h40

63, KING OUEST, 566-8782

Les spectacles

LE VIEUX CLOCHER

de Sherbrooke

1590, rue Galt Ouest, Sherbrooke
Tél.: (819) 822-2102

the movie song's show

Déjà plus de 6000 spectateurs

TITANIC

Vendredis et samedis, jusqu'au 4 sept.

www.vieuxclocher.com

La Tribune 1+1

GALAXY
Sherbrooke

4204, boul. Bertrand-Fabj
821-9999

galaxycinemas.com

Semaine du 13 au 19 août 2004

TOUT LE RESTE N'ÉTAIT QU'UN ENTRAÎNEMENT!

YU-GI-OH! LE FILM

SERAIT-CE COMBAT VIVANT?
VOUS LE SAUREZ SEULEMENT AU CINÉMA EN AOÛT 2004!

LA MAISON DU CINÉMA 12h45 - 2h45 - 4h45

« LA MEILLEURE COMÉDIE ROMANTIQUE DE L'ANNÉE! »

le petit **CARNET NOIR**

version française de «LITTLE BLACK BOOK»

À L'AFFICHE!
VISITEZ LE WWW.TRIBUTE.CA

À L'AFFICHE!

VISITEZ LE WWW.TRIBUTE.CA

ALIEN VS PRÉDATEUR

version française de «ALIEN VS PREDATOR»

QUICONQUE GAGNE... NOUS PERDONS.

DÈS AUJOURD'HUI!

MAISON DU CINÉMA SHERBROOKE CINÉMA GALAXY SHERBROOKE CINÉ-PAÏO ORFORD

«UN BLOCKBUSTER INTELLIGENT.»
Chicago Sun-Times

BILL ZWECKER

«UN FILM SUPER!»
De la même trépan que LA MATRICE

LES ROBOTS

version française de «LES ROBOTS»

MAISON DU CINÉMA SHERBROOKE CINÉ GALAXY SHERBROOKE CINÉ-PAÏO ORFORD

LE VILLAGE (GDJE)
Tous les jours : 12 h 40, 15 h 40, 19 h 05, 21 h 40

CAMPING SAUVAGE (G)
Tous les jours : 12 h 30, 15 h 30, 19 h 10, 21 h 40

LE PETIT CARNET NOIR (G)
Tous les jours : 13 h 10, 16 h 10, 19 h 05, 21 h 35

LA MORT DANS LA PEAU (13 ans)
Tous les jours : 12 h 45, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 35

ALIEN VS PRÉDATEUR (13 ans + horreur)
Laissez-passer non accepté
Tous les jours : 12 h 30, 14 h 35, 16 h 35, 18 h 55, 21 h 40

SPIDERMAN 2 (VF) (GDJE)
Tous les jours, SAUF JEUDI : 15 h 35
18 h 35, 21 h 50
Jeudi : 15 h 35, 21 h 50

UNE AVENTURE DE CENDRILLON (G)
Tous les jours : 13 h 10

YU-GI-OH : LE FILM (G)
Tous les jours : 13 h 30, 18 h 30

THE BOURNE SUPREMACY (13 ans)
Tous les jours : 21 h 45

ALIEN VS PRÉDATEUR (13 ans + horreur)
Laissez-passer non accepté
Tous les jours : 12 h 20, 14 h 25, 16 h 25, 18 h 40, 21 h 30

LES ROBOTS (GDJE)
Tous les jours, SAUF DIMANCHE :
15 h 40, 18 h 40, 21 h 35
Dimanche : 15 h 40

COLLATÉRAL (VO) (13 ans + violence)
Tous les jours : 12 h 55, 15 h 55, 18 h 55, 21 h 45

COLLATÉRAL (VF) (13 ans + violence)
Tous les jours : 12 h 45, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 35

LE JOURNAL D'UNE PRINCESSE 2 (G)
Tous les jours : 12 h 25, 15 h 25, 19 h, 21 h 25

LES SENTINELLES DE L'AIR (G)
Tous les jours : 13 h

ÉCRANS COURBES | SON NUMÉRIQUE | 12 SALLES

vraiment connaître Drummondville, il faut sortir des sentiers battus. Il n'y a pas que le boulevard Saint-Joseph (où il y a de l'action) à Drummondville! Pour vraiment apprécier à sa juste valeur toute la saveur et la couleur de la culture locale, il faut faire quelques petits détours», a ajouté l'éditrice sans vouloir faire de jeux de mots.

En plus des arts et spectacle, «Détour» offrira à ses lecteurs des chroniques sur les livres, les restaurants et les modes de vie de la région centricoise. «Drummondville, c'est un peu comme un iceberg», a imaginé la pétillante éditrice, qui a monté ce gigantesque projet en l'espace de trois mois. On ne voit que la pointe de ce qui se cache dessous. Le but du journal est de faire découvrir la partie submergée.»

CINÉ-PAÏO ORFORD
Autoroutes 10 et 55, sortie 123
(819) 843-9575

ALIEN vs PRÉDATEUR
Will Smith

À L'AFFICHE

COLLATÉRAL (13 + V)
Tom Cruise

LES ROBOTS (G)
Will Smith

PRÉSENTATEUR VELETTE
(G + déconseillé aux jeunes enfants)
Will Ferrell

« AMUSANT ET DÉLICIEUX! ROYALEMENT DIVERTISSANT! »

MARIA SALAS, NBC-TV

« UN FILM GÉNIAL! »

« L'ALLIANCE RESPLENDISSANTE DE HATHAWAY ET ANDREWS DONNE AU FILM UN SOUÇON D'ENCHANTEMENT! »

LEA RINE, THE NEWARK STAR LEDGER

« UN PLAISIR MAJESTUEUX POUR COURONNER LA FIN DE L'ÉTÉ! »

THE BALTIMORE SUN

JULIE ANDREWS ANNE HATHAWAY

JOURNAL D'UNE PRINCESSE 2
LES FIANÇAILLES ROYALES

princessdiaries2.com

VOYEZ-LE MAINTENANT! CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINÉMAS

CINÉMA 9 SHERBROOQUE MAGOG

« LE VILLAGE HANTERA VOS RÊVES! »

PETER TRAVERS, ROLLING STONE

VENEZ DÉCOUVRIR LE FILM LE PLUS DISCUTÉ DE L'ÉTÉ

ON FILM BY M. NIGHT SHYAMALAN

LE VILLAGE

(version française de THE VILLAGE)

VOYEZ-LE MAINTENANT! CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINÉMAS

CINÉMA 9 SHERBROOQUE

GOOD MORNING AMERICA

« UN FILM FORMIDABLE ET INCOMPARABLEMENT EXCITANT! »

Les 30 dernières minutes de ce film vous conduiront en haleine! Un conseil: n'oubliez pas de respirer. Le meilleur film de Jonathan Demme depuis Le Silence des Agneaux.

JOEL SIEGEL

DENZEL WASHINGTON MERYL STREEP

LE CANDIDAT MANDCHOU

(Version française de THE MANDCHURIAN CANDIDATE)

ManchurianCandidateMovie.com

À L'AFFICHE! CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINÉMAS

MAISON DU CINÉMA SHERBROOQUE

QUELQUE CHOSE A FAIT SORTIR JASON BOURNE DE L'OMBRE

MATT DAMON EST JASON BOURNE

LA MORT DANS LA PEAU

(version française de THE BOURNE SUPREMACY)

À L'AFFICHE!

MAISON DU CINÉMA SHERBROOQUE

LES ROBOTS (GDJE)
Tous les jours, SAUF DIMANCHE :
15 h 40, 18 h 40, 21 h 35
Dimanche : 15 h 40

COLLATÉRAL (VO) (13 ans + violence)
Tous les jours : 12 h 55, 15 h 55, 18 h 55, 21 h 45

COLLATÉRAL (VF) (13 ans + violence)
Tous les jours : 12 h 45, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 35

LE JOURNAL D'UNE PRINCESSE 2 (G)
Tous les jours : 12 h 25, 15 h 25, 19 h, 21 h 25

LES SENTINELLES DE L'AIR (G)
Tous les jours : 13 h

Nécrologie

Une approche humaine
depuis 1974
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE
565-7646



SÉMINARO
Mario
1942 - 2004

À la suite d'une longue maladie, à la maison Aube-Lumière, le 12 août 2004, est décédé monsieur Mario Séminaro, à l'âge de 62 ans, conjoint de Raymonde Gendron, demeurant à Sherbrooke. La direction des funérailles et la crémation ont été confiées au :

Crématorium Steve L. Elkas inc.
445, rue 24 Juin, Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Courriel: stevel.elkas@videotron.ca

La famille sera présente à l'église des 10 h pour recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, samedi 14 août 2004, à 10 h 30, en l'église Coeur-Immaculé-de-Marie et de là au cimetière St-Michel. Outre sa conjointe, monsieur Séminaro laisse dans le deuil ses beaux-enfants: Maryse (François), Isabelle (Irenée); ses petits-enfants: Jean-François, Virginie, Marc-Antoine, Noémie; sa mère Fernande Carrier (feu John Séminaro); son frère Carlos; ses beaux-frères et belles-sœurs: Pierrette Carrier, Denise (Georges Daniel), Hélène (feu Joseph Sévigny), Normand (Diane St-Sauveur), Monique (feu Armand Boutin), Elise (Richard Tanguay), Claire (Ronald Hamel); ses neveux, nièces: Johnny (Kathie), Cathy (Dany), Jinny; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux parents et amis.

La famille désire remercier tout le personnel des soins palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu et de la Maison Aube-Lumière pour les bons soins prodigués à monsieur Séminaro. En guise de sympathie, des dons à la MAISON AUBE-LUMIÈRE 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke, Qc, J1E 2E2 seraient appréciés de la famille.

NADEAU
Armand

À son domicile, le 12 août 2004, est décédé monsieur Armand Nadeau, à l'âge de 79 ans, conjoint de madame Anita Tremblay, demeurant à Asbestos. Monsieur Nadeau repose au :

Résidences funéraires
Fréchette et Desrochers
-560, 1er Avenue, Asbestos (Québec)
Tél.: 819-879-2233 - Téléc.: 819-879-6844
Noël Fréchette, prés. Thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. Thanatopractrice
Affiliés à la CTQ

Heures de visite: VENDREDI 13 août 2004, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et le jour des funérailles de 8 h 30 jusqu'au départ du salon à 9 h 45. Funérailles, samedi 14 août, à 10 h, en l'église St-Isaac Jogues. Il y aura incinération et les cendres seront déposées au cimetière d'Asbestos à une date ultérieure.

Outre sa conjointe, monsieur Nadeau laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Claude (Claudette) Windsor; Jean-Guy, Sorel; Diane (Michel) Repentigny, André; Sherbrooke, Colette (Denis) St-Liboire, ses beaux-fils et belles-filles: Ghislaine Tremblay, Denis Tremblay (Carmen), Francine Tremblay (Daniel), Carmen Tremblay (Mario); ses petits-enfants: Patrick, Brigitte, Pascal, Yannick, Jenesis, Karine, Sabrina, Josianne, Caroline, Jessica; ses arrière-petits-enfants Josianne et Tommy; son frère et ses sœurs: Gilles (Monique), Simone (Maurice), Irène (Henri-Paul); son beau-frère Robert Lacroix (Marie-Blanche) ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.



ROMPRÉ
Claire
(Messier)

À Sherbrooke, le 9 août 2004 est décédée Madame Claire Messier, à l'âge de 86 ans, épouse de Adrien Rompré, demeurant à Magog. La direction des funérailles a été confiée à la :

Résidence funéraire Ledoux Magog inc.
150, rue Sherbrooke, Magog (Québec)
Tél.: 819-843-4473 - Téléc.: 819-843-4563
Jacques Lecours, président
Courriel: ledoux@netrevolution.com

Le jour des funérailles, la famille sera présente à l'église à compter de 13 h 15, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, samedi 14 août 2004 à 14 h en l'église St-Patrice et de là au Crématorium.

Outre son époux, Mme Rompré laisse dans le deuil ses enfants: Denise (Maurice), Robert (Pierrette), Guy (Danielle). Ses petits-enfants: Jean (Martine), Louise (Yves), Marie-France (Sébastien), Jean-François et Jérémie. Ses arrière-petits-enfants: Audrey-Anne, Jean Christophe, Antoine et Catherine. Elle laisse également dans le deuil ses sœurs: Lucienne, Hélène, Simone; sa belle-sœur Gilberte, ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis.



MORIN
Lionel

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 10 août 2004, est décédé monsieur Lionel Morin, à l'âge de 85 ans, époux de madame Rose Dubois, demeurant à Sherbrooke et autrefois de Windsor. Monsieur Morin repose à la :

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e Avenue, Windsor (Québec)
Tél.: 819-845-3992
Téléc.: 819-819-845-5287
Claude Roy, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
Courriel: cfe@abacom.com

Heures de visite: le JEUDI 12 août 2004 de 19 h à 22 h. Jour des funérailles: de 10 h jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles: le vendredi 13 août 2004, à 14 h, en l'église St-Philippe de Windsor. Inhumation au cimetière du même endroit. Outre son épouse, monsieur Morin laisse dans le deuil ses enfants: Francine, André (Huguette Fauteux), Louise (Michel Lanouette), Josée (Sylvain Bruneau); ses petits-enfants: Isabelle Rodrigue (Benoît Jeanson), Carl Rodrigue, Véronique Morin (Charles Picard), François Lanouette (Hélène Audet), Martin Lanouette (Dana Vallée), Amélie Bruneau; son arrière-petite-fille: Rose Jeanson; ses sœurs: Lucille et Elise (Claude Beaudry). Il était aussi le frère de feu Annette (Omer Ouellet), feu Fernand (Suzanne Dubois), feu Thérèse (feu Guy Roger). Il laisse également sa belle-sœur: Amanda Dubois (feu Léo Comeau); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et de nombreux autres parents et amis. La famille tient à remercier particulièrement le personnel du 6e étage du CHUS Fleurimont ainsi que tous les préposés et professionnels de l'unité des Soins Palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu et de l'Institut de Gériatrie Pavillon Argyle pour l'accueil et l'humanité des soins prodigués à Lionel. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DU CHUS dédiés à l'Institut de gériatrie, aux Soins Palliatifs ou à la SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER seraient appréciés.



ROBERT
Armand L.

Au Centre Hospitalier La Providence de Magog, le 10 août 2004, est décédé monsieur Armand L. Robert, à l'âge de 85 ans, époux de feu Noëlla Emond, demeurant à Magog. La direction des funérailles a été confiée à la :

Coopérative funéraire de l'Estrie
530, rue Prospect, Sherbrooke (Qc)
Tél.: (819) 565-7646. Téléc.: (819) 565-7844
Claude Roy, directeur général
Courriel: info@coopfuneraire.com

La famille sera présente à l'église à compter de 9 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles auront lieu le samedi 14 août 2004, à 10 h, en l'église St-Jean Bosco de Magog.

Monsieur Robert laisse dans le deuil ses enfants: Gisèle (Léon), Constance (Denis), Gaëtan (Gisèle); son frère: Georges (Huguette); sa sœur: Hélène; son amie: Marguerite Garant; ses beaux-frères et belles-sœurs: Jean-Louis Emond (Armande), Fabiola (feu Gérard), Évangéline (feu Germain); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel du 4e étage de La Providence de Magog pour les bons soins prodigués à monsieur Robert. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER: 3001, 12e Avenue Nord, Sherbrooke, Qc, J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.



VIGNEUX
Robert

Au Pavillon St-Louis de Windsor, le 11 août 2004, est décédé monsieur Robert Vigneux, à l'âge de 82 ans, époux de madame Béatrice St-Laurent, demeurant à Windsor. Monsieur Vigneux repose à la :

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e Avenue, Windsor (Québec)
Tél.: 819-845-3992
Téléc.: 819-819-845-5287
Claude Roy, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
Courriel: cfe@abacom.com

Heures de visite: le JEUDI 12 août 2004 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles: de midi jusqu'au départ du salon à 15 h 45. Funérailles: le vendredi 13 août 2004, à 16 h, en l'église St-Philippe de Windsor. Inhumation au cimetière du même endroit. Outre son épouse, monsieur Vigneux laisse dans le deuil ses enfants: Renald (Anita Jolin), Gérald (Simone Stratford), Yvan (Monique Bédard), Claude (Monique Leblond), Denis, Francine (Michel Poulin), Nicole (Gaston L'Étoile), Luc (Raymond Dorval), Gilles (Sylvie Boillard); il était aussi le père de feu Roger; ses 19 petits-enfants et ses 12 arrière-petits-enfants: ses frères et sœurs: Gérard (Cécile Lepage), Léo-Paul (Anita Mahoux), Noël-Ange (feu Renald Roberge), Raymond (Bernadette Roussin), Renée (feu Evariste St-Pierre), Jeanne-d'Arc (Roger Mahoux); il était le frère de feu Benoît (Marie-Ange Mercier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Lucien (feu Irène McNeill), Bernadette (feu Robert Paquin), Léon (feu Fernand Mercier), Cécile (Félicien Laroche), Germaine (Réginald Léveillé), Jeannette (Maurice Laroche), Lucille (Bertrand Lefleur), Laurent (Denise Mercier), Monique (Emile Roy); ainsi que ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, et de nombreux autres parents et amis. La famille remercie le personnel du Pavillon St-Louis pour les bons soins prodigués à leur père.



VAILLANCOURT
Ledonia

Au C.H.U.S., Hôpital Fleurimont, le 9 août 2004 est décédé M. Ledonia Vaillancourt, à l'âge de 83 ans, époux de feu Fernand Grimard, demeurant à Wotton. La famille recevra les condoléances au :

Centre Funéraire Dupuis
765, rue Gervais, Wotton, (Québec)
Tél: 819-879-2424 - Téléc: 819-879-4406
Pierre Dupuis, président
Laurent Bellerose, resp.

Heures de visite JEUDI, 12 août 2004 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles, vendredi 13 août 2004 à 11 h en l'église St-Hyppolyte de Wotton. Inhumation au cimetière paroissial. M. Vaillancourt laisse dans le deuil ses enfants: Réjean (Céline Comtois), Jacqueline, Sylvie (Patrick Giguère), Lise (Réjean Renaud), Yvon (Guylaine Leroux). Ses petits-enfants: Christine, Patricia Vaillancourt; Saunira et Marc Boucher, Karine et David Giguère; Kim V. Renaud; Sandra, Alex et Michaël Vaillancourt; ainsi que leur conjoint(e). Ses arrière-petits-enfants: Samuel et Laurie. M. Vaillancourt laisse également dans le deuil ses frères et sœurs; beaux-frères et belles-sœurs des familles Vaillancourt et Grimard, plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille remercie le personnel du 9ième étage des soins intensifs du C.H.U.S., Fleurimont, pour les bons soins prodigués à notre père.



FAUCHER
Germaine (Lemieux)

À Sherbrooke, le 11 août 2004, est décédée madame Germaine Faucher Lemieux, à l'âge de 86 ans, épouse de feu Conrad Faucher. Madame Faucher sera exposée à la :

Résidence Funéraire Steve L. Elkas inc.
601, du Conseil, Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Courriel: stevel.elkas@videotron.ca

Heures de visite: VENDREDI 13 août 2004, de 19 h à 22 h et le jour des funérailles de 9 h à 10 h. Funérailles, samedi 14 août 2004, à 11 h, en l'église St-Thomas D'Aquin de Compton. Inhumation au cimetière de la paroisse.

Madame Faucher laisse dans le deuil son fils Jacques (Nicole), ses petits-enfants: Christian (Anne-Marie), Valérie (Simon) et Guillaume; ses arrière-petits-fils Noah, Alexandre et William; ses sœurs: Marie-Ange, Gisèle (Jacques Villeneuve), Christiane et Irène (U.S.); sa belle-sœur Nicole (feu Bertrand Lemieux); son beau-frère Roland Brault; ses beaux-frères, belles-sœurs de la famille Faucher: Honorius, Louis, Vénère, Cécile, Janette, Yvette et Claire et leur conjoint s'il y a lieu, ainsi que plusieurs neveux, nièces.



BEAUDOIN
Thérèse
(Lussier)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 11 août 2004, est décédée madame Thérèse Lussier Beaudoin, à l'âge de 88 ans, épouse de feu Léandre Beaudoin, demeurant à Sherbrooke. Madame Beaudoin repose à la :

Coopérative funéraire de l'Estrie
505, rue Short, Sherbrooke (Qc)
Tél.: (819) 565-7646. Téléc.: (819) 565-7844
Claude Roy, directeur général
Courriel: info@coopfuneraire.com

Heures de visite: VENDREDI 13 août 2004, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h ainsi que le jour des funérailles, de 9 h à 10 h 15. Funérailles, samedi 14 août 2004, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste. Madame Beaudoin était la mère de feu Jacqueline (Jacques Pratte). Elle laisse dans le deuil ses petits-enfants: Lisa Pratte (Kevin Cleaves) et Léo Pratte (Laura); ses arrière-petits-enfants: Bobby, Jacqueline et Cheyenne; ses belles-sœurs: Martha (feu Amédée Lussier), Rachel (feu Armand Lussier), Olivette (feu Jean Beaudoin) (Clément Pomerleau) et Simone (feu Paul Lehoux); ainsi que Rollande et Adrien Lussier, Marie-Claire L'Heureux, Jeannine Houde, Alette Vézina, autres parents et amis.

En guise de sympathie, des offrandes de messe à l'église de votre choix seraient appréciés de la famille.



BLAIS
Firmin
(1919 - 2004)

Au Centre de Santé du Granit (CHSLD du Lac-Mégantic), le 9 août 2004 est décédé Monsieur Firmin Blais, à l'âge de 85 ans, époux de feu Yvette Turgeon, demeurant à Notre-Dame des Bois. M. Blais repose au :

CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE NOTRE-DAME DES BOIS
sous la direction du
Centre funéraire Jacques & fils inc.
3800, Québec-Central, Lac-Mégantic, Qc.
Tél.: 819-583-0445 Téléc.: 819-583-0908
Jean-Pierre Jacques, président
François P. Jacques, directeur
www.centrefuneraire.qc.ca

Heures de visite: VENDREDI, 13 août 2004 de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles, samedi 14 août 2004 à 11 h en l'église Notre-Dame des Bois. Inhumation au cimetière paroissial.

Monsieur Blais laisse dans le deuil ses enfants: Raymond (feu Nicole Lessard) Notre-Dame des Bois, Diane (Paul Massaglia) Derry N.H. USA, France de Sherbrooke, Colette de Sherbrooke, Ginette (Gaëtan Fontaine) St-François-Xavier. Il était également le père de feu Camil (Étienne Bouffard) Notre-Dame des Bois. Il laisse aussi ses petits-enfants: Stéphane, Marco, Steve, Carl, Jason, Bryan, Ricky, Steve, Vicky, Josée, Jeffrey, Emily, Pascal et Julie, ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants. Ses frères et sœurs: Valéda (Alpha Goulet), Léa (feu Raoul Bégin) Il était aussi le frère de feu Léopold (Alice Lambert) et de feu Rose-Alma (Fernand McMahon). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

In mémoriam

- BEAUDOIN (Mme Thérèse)
88 ans, Sherbrooke
- BLAIS (M. Firmin)
85 ans, Notre-Dame des Bois
- DOYON (Lucien)
78 ans, Stratford
- FAUCHER (Mme Germaine)
86 ans, Sherbrooke
- MORIN (M. Lionel)
85 ans, Sherbrooke
- NADEAU (M. Armand)
79 ans, Asbestos
- ROBERT (M. Armand L.)
85 ans, Magog
- ROMPRÉ (Mme Claire)
86 ans, Magog
- SÉMINARO (M. Mario)
62 ans, Sherbrooke
- THERRIEN (Mme Normande)
63 ans, Sorel-Tracy
- VAILLANCOURT (M. Ledonia)
83 ans, Wotton
- VIGNEUX (M. Robert)
82 ans, Windsor

Sherbrooke-Vie
ancien S-E-A-F Une assurance-vie
pour
l'essentiel
www.sherbrooke-vie.com
569-2538



DOYON
Lucien

Au CHSLD (Foyer Oasis) de Weedon, le 7 août 2004, est décédé monsieur Lucien Doyon, à l'âge de 78 ans, époux de madame Pauline Bergeron, demeurant à Stratford. Monsieur Doyon repose à la :

Salle communautaire de Stratford
170, Av. Centrale, Stratford (Qc)
Tél.: 418-443-1048
Nina Cloutier, responsable

Sous la direction de la :
Maison funéraire Audet ltée
457, Av. Jacques-Cartier, Disraeli (Qc)
Tél.: 418-449-2500 - Téléc.: 418-449-1773
Pierre Dupuis, président
Symon Audet, directeur

Heures de visite: VENDREDI de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, à compter de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 50. Les funérailles auront lieu le SAMEDI 14 août 2004 à 11 h, en l'église St-Gabriel de Stratford. Inhumation au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Outre son épouse, monsieur Doyon laisse dans le deuil ses filles: Sylvie (Guy Provost) et Céline (Jean-Yves Laprise); son frère: Maurice Doyon (Marthe Poulin); ses beaux-frères et belles-sœurs: Laurette (Félicien Turcotte), Ronaldo (Monique Hébert), Aurel (Rachelle Leduc), Jeanine (Gonzague Couture), Suzanne (Claude Marcotte), Lisette (Adolphe Bergeron), Denise (André Bérubé); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. Il était aussi le frère de feu Bernadette Doyon (feu Adrien St-Hilaire) et le beau-frère de feu Emilienne (Gérald Gagnon). La famille aimerait remercier sincèrement le personnel du CHSLD du Haut St-François de Weedon pour l'attention et les bons soins prodigués à monsieur Doyon. En guise de sympathie, des dons à la SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'ESTRIE 375, rue Argyle, Edifice Norton, local 0725, Sherbrooke, Qc, J1J 3H5; seraient appréciés de la famille.



THERRIEN
Normande
(Laverdière)

À l'unité Myosotis du Centre d'hébergement de Tracy, le 12 août 2004, est décédée madame Normande Laverdière à l'âge de 63 ans, épouse de Gérard Therrien, demeurant à Sorel-Tracy, autrefois de Sherbrooke. Madame Therrien repose au :

Salon funéraire Jacques et fils inc.
75, Elizabeth, Sorel Tracy, Qc
Tél.: (450) 743-5566

La famille sera présente à l'église à compter de 10 h, le jour des funérailles, pour recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, samedi 14 août 2004, à 11 h, en l'église St-Philémon de Stokes, 413 Côte de l'Église, suivi de l'inhumation au cimetière de Stokes.

Outre son époux, madame Therrien laisse dans le deuil ses enfants: Sylvie (Claude Lussier), Christian (Maryse Pothier), Alain (Andrée Lebrun); ses petits-enfants: Pierrick, Maxim et Mathieu Therrien, Isabelle et Anne-Marie Pothier, Karine Thibault, Cathie et Jonathan Gagnon; ses frères et sœurs: Jeannine, Carmen, Noëlla, Florence (Fonc Gustin), Maurice (Lise Béland), Judith (Mario Gatien). Elle était la sœur de feu Normand, feu Robert (Réjeanne Vincent) et de feu Laurette. Ses beaux-frères, belles-sœurs de la famille Therrien: Rita (Gérald Chicoine), Marcel (Denise Lamontagne), Jeannine (feu Georges Gautreau), Gérald (Colette Binette). Elle était également la belle-sœur de feu André (Madeleine Blanchette). Ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, parents et amis.

Un remerciement spécial à tous le personnel de l'Unité Myosotis pour l'attention et les soins exceptionnels prodigués à madame Therrien.

1er ANNIVERSAIRE



À la douce mémoire de
M. MAURICE PELLETIER
décédé le 13 août 2003

PAPA

Il y a un an, je te voyais prendre ta dernière respiration et doucement ma main fermait tes paupières.

Ce douloureux souvenir hante mes pensées et alourdit ma peine. J'en veux à la vie de t'avoir amené si vite. Tu me manques, tu nous manques. Malgré tout, la vie continue, sachant que maintenant ta souffrance est disparue à jamais. Notre amour sera éternel. Npus t'aimons! Veille sur nous.

Ta fille Sonya Gélinau (Charler), ton petits-fils Cédric Jutras



À toutes les personnes éprouvées
LaTribune
offre ses plus sincères
condoléances

NOUS SOMMES LÀ...
Services aux personnes atteintes de cancer et à leur famille

- Soins infirmiers
- Transport
- Pansements, perfusions et produits médicaux
- Accès aux soins personnels
- Hébergement à la Maison de la Santé
- Documentation

RÉGION DE L'ESTRIE
1135, rue King, Deuxième Étage 110
Sherbrooke (Québec) J1L 1C9
Tél.: (819) 562-8869
Fax: (819) 562-5870
www.maisondecancer.ca

Actualités

Régime d'assurance-médicaments national

Martin rejette l'idée jugée trop coûteuse

Presse Canadienne
IQALUIT, Nunavut

Le premier ministre fédéral Paul Martin s'est opposé à la mise en place d'un régime national d'assurance-médicaments, hier, jugeant trop coûteuse la proposition de ses homologues provinciaux.

M. Martin a affirmé que le système de soins de santé était soumis à trop de pressions pour que tant de ressources soient consacrées à un nouveau programme

coûteux.

«Ce dont nous avons parlé pendant la campagne électorale était la question de la catastrophe couverte des médicaments», a-t-il déclaré à la suite d'un entretien avec le premier ministre du Nunavut, Paul Okalik.

«Je crois que c'est là qu'il faut se concentrer», a ajouté M. Martin.

Ottawa a proposé plus de 9 milliards \$ dans le cadre d'un vaste projet visant à consolider le régime d'assurance-maladie. Toutefois, les premiers ministres du

pays ont placé très haut la barre, le mois dernier, demandant à Ottawa de créer et de financer un programme d'assurance-médicaments de plusieurs milliards de dollars.

Les spécialistes estiment que le coût d'un tel programme pourrait s'élever entre 7 et 12 milliards \$ par année.

«Il ne fait aucun doute que la capacité de payer est une chose (problématique)», a déclaré M. Martin.

Les premiers ministres ont mis de l'avant l'idée d'un régime national d'as-

surance-médicaments lors de leur plus récente rencontre, fin juillet, alors qu'ils préparaient la stratégie à suivre d'ici au sommet sur la santé devant avoir lieu en compagnie de M. Martin, le mois prochain.

Le projet, au sujet duquel les premiers ministres ne disposent d'aucune analyse de coûts, a déjà été accueilli avec peu d'enthousiasme par le ministre fédéral de la Santé, Ujjal Dosanjh.

Ottawa préfère un programme plus restreint qui permettrait de couvrir les coûts des médicaments dits catastrophiques, ceux pouvant entraîner le patient à la faillite, a indiqué le ministre.

Hier, alors que le premier ministre Martin poursuivait son séjour officiel de cinq jours dans le Nord du pays, il a affirmé que les listes d'attente constituaient la préoccupation première du gouvernement fédéral.

Ottawa doit consacrer ses ressources à des secteurs connexes comme les soins à domicile, en plus d'accroître le nombre de professionnels de la santé, a-t-il estimé.

Deux anciens PM au conseil d'Air Canada

Presse Canadienne
MONTRÉAL

Deux anciens premiers ministres provinciaux siègeront au conseil de la société de portefeuille sous laquelle seront placés Air Canada et ses filiales lorsqu'elles se libéreront de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC) cet automne.

Pierre Marc Johnson, avocat-conseil chez Heenan Blaikie et ancien premier ministre du Québec, et Frank J. McKenna, conseiller juridique chez McInnes Cooper, à Moncton, et ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, figurent parmi les 11 personnes qui auront un siège au conseil de Gestion ACE Aviation Inc.

Parmi les autres administrateurs d'ACE dont les noms ont été dévoilés hier figurent Bernard Attali, un ancien président du conseil et pdg d'Air France, Robert E. Brown, l'actuel président et chef de la direction de CAE Inc., ainsi que Robert A. Milton, l'actuel président et chef de la direction d'Air Canada.

MM. Milton, Brown et Johnson sont les seuls administrateurs qui siègeraient à l'ancien conseil du transporteur.

Le nouveau conseil d'Air Canada sera pour sa part composé de Robert Milton, de David Richardson, conseiller financier à Toronto et ancien président du conseil d'Ernst & Young Inc., et de Marvin Yontef, associé principal chez Stikeman Elliott, à Toronto. MM. Richardson et Yontef siègeront également au conseil d'ACE.

Les conseils ne comprendront pas de représentants de la Deutsche Bank ni de GE Capital Aviation Services, deux créanciers importants de l'industrie. L'ancien premier ministre conservateur Brian Mulroney ne siègera pas non plus aux nouveaux conseils d'administration. Son nom avait circulé comme administrateur possible.



Pierre-Marc Johnson

Toutefois, Cerberus, une firme d'investissement qui injectera 250 millions \$ dans Air Canada, aura son représentant au conseil d'ACE, Michael Green, président de Cerberus Operations.

«Les nouveaux conseils d'ACE et d'Air Canada entreront en fonction à la date de mise en oeuvre du plan de restructuration, actuellement prévue pour le 1er octobre 2004», a précisé Air Canada dans un communiqué.

Karl Moore, un professeur d'économie à l'Université McGill, soutient que le nouveau conseil d'administration devrait être capable de faire face à la direction.

«Il s'agit de personnes qui ont des réputations importantes depuis longtemps; elles vont s'assurer de ne pas être salées par quoi que ce soit d'inapproprié, alors je pense qu'elles offriront le genre de surveillance dont Air Canada a besoin.»

Air Canada prévoit s'affranchir de la protection de la LACC le 30 septembre après le vote des créanciers qui se tiendra le 17 août et l'audience de sanction de la cour prévue pour le 23 août.

Des soldats canadiens doivent laisser tomber des militaires afghans

Stephen Thorne (PC)
KABOUL

Des soldats canadiens en Afghanistan sont contraints de laisser tomber le bataillon de l'armée afghane qu'ils ont formé pendant plus de sept mois, tout juste avant son déploiement, en raison d'un délai à Ottawa. Ils y voient une atteinte à leur crédibilité.

Des militaires de Valcartier, et plus récemment d'Edmonton, entretenaient des liens avec le 4e Kandak — ou bataillon — de l'Armée nationale afghane (ANA) depuis l'hiver dernier.

Ils devaient accompagner leurs collègues afghans durant les deux premiers mois de leur déploiement, mais ils ont dû leur annoncer hier — alors qu'ils étaient supposés partir en mission de reconnaissance — que des Américains prendraient la relève.

«Les trois ou quatre derniers jours ont probablement été les plus embarrassants de ma carrière. Notre véhicule était chargé et prêt à partir», a affirmé à la Presse Canadienne un membre de l'équipe d'instruction intégrée des Forces armées canadiennes.

«La confiance est disparue, a ajouté le militaire, qui s'exprimait sur le sceau de l'anonymat. Les Américains sont agacés. Les gars de l'ANA étaient ravis que les Canadiens aillent avec eux. On pouvait le voir sur leur visage. Maintenant ils sont anéantis.»

«La déception est grande. Ces gars travaillent pour le respect, l'honneur, la loyauté, et nous nous retournons et leur disons: 'Nous ne vous respectons pas, nous ne sommes plus loyaux'. Dire qu'il s'agit d'une marque noire est une affirmation en dessous de la vérité.»



Le sergent Tony Orr des Forces armées canadiennes enseigne à des soldats afghans comment nettoyer leur arme à Kaboul. Les soldats canadiens devront par contre abandonner ce bataillon afghan qu'ils entraînent depuis sept mois en raison de la lenteur d'Ottawa à signer un accord dans ce dossier.

Le ministre fédéral de la Défense nationale, Bill Graham, devait parapher le mois dernier une entente engageant les instructeurs canadiens en Afghanistan jusqu'en 2008. Toutefois, des responsables du cabinet du premier ministre Paul

Martin et du bureau du sous-chef d'état-major de la Défense ont retardé la signature, obligeant l'équipe de formation, de 16 membres, à adopter un nouveau bataillon.

Bertrand reproche aux souverainistes de se défilier

Jocelyne Richer (PC)
QUÉBEC

L'avocat de la station radiophonique CHOI-FM, Me Guy Bertrand, reproche aux artistes et aux souverainistes de ne pas descendre dans la rue pour éviter que cette station de Québec ferme ses portes, à la suite de la décision du CRTC de ne pas renouveler sa licence.

«La classe nationaliste boude actuellement le débat», selon lui. «Si c'était une station qui avait prôné la souveraineté du Québec, vous auriez déjà dans la rue tous les artistes», a-t-il ajouté, hier, lors d'une conférence de presse visant à expliquer le contenu des requêtes déposées la veille en Cour d'appel fédérale.

Me Bertrand demande au tribunal l'autorisation d'en appeler de la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, et souhaite obtenir un sursis pour continuer à diffuser tant que tous les recours judiciaires n'auront pas été épuisés. Il demande aussi que soit suspendu le processus d'attribution de sa fréquence du 98,1 FM à un autre diffuseur.

La station, bâillonnée par l'organisme fédéral pour son contenu verbal jugé offensant, fermera ses portes le 31 août.

Mais tant Me Bertrand que le propriétaire de l'entreprise qui possède CHOI, Genex communications, Patrice Demers, se disaient hier très confiants d'obtenir gain de cause.

Me Bertrand reproche à une certaine «élite», formée d'artistes, de souverainistes et de médias, de ne pas descendre dans la rue, comme l'ont fait des milliers d'auditeurs et de sympathisants — mardi, à Ottawa et en juillet à Québec —, pour défendre la liberté d'expression, même si elle peut parfois entraîner des effets pervers.

Persuadé que «personne ne peut empêcher qui que ce soit d'exprimer ce qu'il veut, dans la mesure où ce qu'il exprime n'est pas une incitation à la violence», Me Bertrand entend bien démontrer à la cour que la Loi sur la radiodiffusion ne donne pas au CRTC le pouvoir de légiférer sur le contenu des émissions de radio.

Sa décision outrepasser donc ses pouvoirs, selon l'avocat, et viole la liberté d'expression reconnue et protégée par la Charte canadienne des droits et libertés.

Il pleut des cordes sur Sherbrooke



«Ce n'était pas encore le déluge appréhendé, mais la force avec laquelle la pluie s'est abattue sur la région hier laissait craindre le pire par endroit. Si les services d'urgence ne rapportaient aucune inondation, certaines portions de route ont néanmoins été fermées en raison des accumulations. Ce fut le cas de la route 108 au croisement de la 263 à Lambton qui a été rouverte sur une voie peu après 21 h 30. Non loin de l'Université Bishop's, un groupe de jeunes s'en donnait à cœur joie dans la mare d'eau qui s'était formée quelques instants plus tôt.»

Il s'en sauve par la peau des dents

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Âgé de 21 ans, sans antécédents judiciaires, un jeune homme s'en est tiré par la peau des dents avec une absolution inconditionnelle pour avoir admis sa culpabilité à une accusation de voies de fait.

Les circonstances de l'affaire étaient vraiment particulières et le défendeur Denis Beaubien a bien pris soin de les expliquer par le menu détail au juge Gilles Gagnon de la Cour du Québec.

L'incident s'est passé vers les 2 h, dans la nuit du 31 janvier 2004, dans le secteur de Danville, par un froid sibérien.

Le jeune homme revenait à son domicile quand le véhicule s'est enlisé dans un banc de neige. Impossible de le sortir de là. Peu vêtu pour cette température polaire, mais étant donné le peu de circulation à cette heure de la nuit, il n'a d'autre choix que de quitter le véhicule et se rendre dans un bar pas pour fêter, mais afin d'appeler du secours.

L'endroit visé se trouvait à environ un à deux kilomètres de là.

Puis un employé de la municipalité de Danville, en devoir, s'est adonné à passer par là. Le jeune homme l'a fait immobiliser et l'a prié de le conduire au bar en question.

Pas question, a répliqué l'employé, car il lui serait interdit d'agir de la sorte quand il est en devoir. Là-dessus il est reparti.

Le jeune homme a repris, frigorifié, sa route et voilà que l'employé municipal est réapparu dans le décor. Une nouvelle immobilisation du véhicule suivie d'un nouvel appel à l'aide du jeune homme a encore abouti à l'échec... et c'est là, exaspéré, que le jeune homme a levé le poing et a asséné un coup au visage de la victime.

Résultat: la monture des lunettes a été endommagée.

Les agents de la Sûreté du Québec sont avisés et sont allés sur les lieux.

Une plainte de voies de fait a été déposée contre le jeune accusé, jusque là au passé sans tache.

Une fois les circonstances connues, le défendeur Denis Baubien et le procureur de la poursuite Charles Crépeau se sont attardés aux conséquences du geste posé. La municipalité de Danville a épongé les dommages à la monture des lunettes et a payé deux heures de travail à son employé pour une somme globale de 511,50 \$.

L'accusé avait en sa possession cette somme qu'il s'engageait à verser à la municipalité de Danville.

Ayant obtenu cette assurance, Me Crépeau a laissé au juge Gagnon toute la discrétion voulue.

L'absolution inconditionnelle a été accordée... mais il s'en est fallu de peu pour que le jeune homme se retrouve avec un casier judiciaire. Il doit savoir que ce genre d'absolution ne se produit qu'une seule fois dans toute une vie.

Décisions

- Pour une première infraction en matière d'ivresse au volant, un conducteur d'âge mûr a été condamné à une amende de 800 \$. Une sortie de route près de Waterville y avait amené les policiers qui ont relevé les symptômes de l'ivresse qu'ont confirmé des échantillons d'haleine de plus de 250 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang. Le tribunal devait tenir compte de ce taux élevé et d'y aller avec une amende le reflétant.

- Pour avoir réglé son grave problème de toxicomanie, un homme a bénéficié de la clémence du tribunal qui a accueilli la suggestion commune du procureur Charles Crépeau et du défendeur Christian Raymond. Pour les deux introductions avec effraction et la prise de véhicule sans permission, accusations auxquelles il a plaidé coupable, il a entendu le juge Gilles Gagnon de la Cour du Québec lui accorder un sursis de sentence, le soumettre à une probation de deux ans et lui ordonner d'accomplir 150 heures de travaux communautaires.

La mort d'Audrey Martin-Dubé, accidentelle

Alexandre Robillard (PC)
MONTRÉAL

La petite Audrey Martin-Dubé est décédée accidentellement d'une exposition intense à la chaleur après que son père l'eut oubliée dans son siège d'auto, indique un rapport du Bureau du Coroner rendu public hier.

Dans le document, le coroner Michel Ferland recommande par ailleurs que les fabricants d'automobiles installent un dispositif d'alarme pour éviter la répétition d'un tel événement.

«L'enquête policière a établi principalement par la déclaration du père que celui-ci avait oublié le bébé dans l'auto le matin, écrit-il. En l'absence d'intention, force nous est de conclure à une mort accidentelle.»

En juillet 2003, la petite Audrey Dubé-Martin, âgée de 23 mois, a été retrouvée morte dans la voiture familiale par son père, Dominic Martin, qui avait oublié de laisser sa fille à la garderie. La fillette est restée durant plus de huit heures dans la voiture, sous une chaleur accablante.

En avril dernier, les accusations d'homicide involontaire avaient été retirées contre M. Martin. La Couronne avait conclu qu'il n'y avait eu aucune négligence criminelle et qu'un ensemble de circonstances expliquaient l'incident, dont «le stress et la routine bousculée».

Dans son rapport d'enquête, le coroner rappelle que les accusations criminelles ont été retirées contre le père de l'enfant.

«Dans cette affaire, les parents du bébé auront à vivre toute leur vie avec le poids de cet oubli, écrit le coroner Ferland. L'absence du bébé leur rappellera ce qui s'est passé (ce jour là) et qui n'aurait pas dû arriver. Certains les jugeront sévèrement en oubliant que cela pourrait peut-être leur arriver un jour. D'autres seront plus compatissants à leur égard en espérant ne jamais être à leur place un jour.»

CE VENDREDI

NOUS AVONS POUR DIRECTIVES

D'ACCEPTER

TOUTES PROPOSITIONS

RAISONNABLES DU GRAND PUBLIC

18 MESURES DE LIQUIDATION **PRÉ-AUTORISÉES**

PAR NOS MANUFACTURIERS ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES

BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS SOUS LES CHAPITEAUX

3 SITES DE LIQUIDATION À CIEL OUVERT



DURANT 12 HEURES

SHERBROOKE
Terrasses Rock Forest
Devant le Wal Mart
Boul. Bourque

DE 9 h À 21 h

DRUMMONDVILLE

Stationnement
Marché Clément
IGA Extra
Boul. St-Joseph

GRANBY

Directement
Kia, Saturn, Mitsubishi
Côte à côte
rue principale

**INVENTAIRE : 2601 VÉHICULES
GARANTIS 12 ANS / 240 000 KM**

10 manufacturiers en provenance de 3 continents

